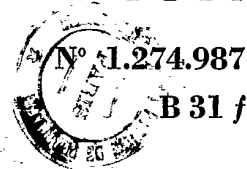


BREVET D'INVENTION

P.V. n° 839.003

Classification internationale :



Dispositif permettant de rendre facilement plans, pour utilisation, les papiers ou matières livrés en rouleaux.

M^{me} RODOLAUSSE, née JULIETTE, FRANÇOISE, JEANNE, GERMAINE LAVANTURE, résidant en France (Tarn-et-Garonne).

Demandé le 20 septembre 1960, à 14^h 30^m, à Paris.

Délivré par arrêté du 25 septembre 1961.

(Bulletin officiel de la Propriété industrielle, n° 44 de 1961.)

(Brevet d'invention dont la délivrance a été ajournée en exécution de l'article 11, § 7, de la loi du 5 juillet 1844 modifiée par la loi du 7 avril 1902.)

La présente invention a pour objet un système permettant d'éviter certaines difficultés de manipulation que présentent les papiers enroulés lorsque les rouleaux touchent à leur fin : c'est notamment le cas des papiers à dessin qui ont toujours tendance à reprendre leur forme initiale.

La figure 1 représente, en élévation, un côté de l'appareil, l'autre côté étant sensiblement identique.

La figure 2 est une vue de face, mais très partielle, d'où ont été éliminés, pour plus de clarté, tous les organes suffisamment définis dans la figure 1.

La figure 3 schématise le principe de l'appareil qu'il montre à l'arrêt et au service.

Un tapis sans fin 1 passe autour des cylindres parallèles et tournants 2 et 3. Ceux-ci sont soutenus par les bras 4 et 5 articulés en 6 et 7 et maintenus écartés par le ressort 8. Un flasque 9, portant les axes des articulations 6 et 7, et par conséquent les cylindres 2 et 3, peut se mouvoir dans les deux sens de la flèche, et grâce aux déplacements angulaires des leviers 10 et 11 actionnés au moyen de la pédale 12, par l'intermédiaire de la bielle 13. Ces leviers 10 et 11 sont égaux, de longueur suffisante et toujours parallèles. Un ressort 14 sollicite constamment le flasque 9 vers le haut. Au repos, les cylindres 2 et 3 et les axes mobiles occupent les positions en pointillé de la figure 1. A ce moment, le bras 5, sous l'effet de la pesanteur, est en contact avec la butée 15 et ne peut passer au-dessous.

Un bâti 16 offre par devant une table verticale 17 et à sa partie supérieure une arête appropriée 18, relativement vive, qui est l'élément essentiel de l'invention. Le rouleau de papier 19, à

dérouler, tourne librement dans ses supports 20.

La rotation du cylindre 2, figure 2, est provoquée par la poignée 21 qui prolonge son axe. Ainsi cette poignée entraîne simultanément les cylindres 2 et 3 et le tapis sans fin 1, lequel se trouve tendu sous l'effet du ressort 8.

Pour rendre plan le papier il suffira de l'engager entre l'arête 18 et le tapis 1, et de le faire glisser contre cette arête en l'y appliquant avec une force suffisante par une pression sur la pédale 12. Le flasque 9 tire alors vers le bas l'ensemble cylindres-tapis sans fin. Si l'on se rapporte à la figure schématisée 3, on voit mieux que le tapis 1 et le papier 19 épousent l'arête 18, les cylindres 2 et 3 ayant été rapprochés par l'appel du tapis 1. En faisant tourner la poignée 21 et le cylindre 2 qui entraînent le tapis, ce dernier oblige le papier à glisser contre l'arête 18, dans les deux sens et autant de fois que cela sera nécessaire.

Pour rendre l'invention plus pratique, l'appareil a été doté supplémentaires d'un dispositif permettant de couper le papier selon toutes dimensions ou sur toute sa largeur, après l'avoir rendu plan.

Une première règle 22, dont les bras 23 coulissent dans les coussinets fixes 24 et 25, est normalement éloignée de la table 17. Une autre règle verticale 26, qui est suspendue au rondin 27 solidaire de la règle 22, peut occuper toutes les positions, de droite à gauche, de la table 17 (fig. 2).

Pour obtenir un format spécial il faut :

- 1° Rendre plan le papier comme il vient d'être dit;
- 2° Déterminer la longueur de la feuille par dépassement du papier sous la règle 22;

3° Déterminer sa largeur en amenant la règle 26 dans la position voulue;

4° Couper le papier à l'aide des règles 22 et 26 et après les avoir fortement et successivement appliquées contre la table 17.

Il est bien évident que les longueurs du tapis sans fin 1, des cylindres parallèles 2 et 3, de l'arête vive 18, de la table 17, de la règle 22, etc., excèdent la largeur du rouleau de papier.

Des variantes consisteraient :

A supprimer le tapis sans fin 1 pour n'opérer qu'au moyen des cylindres 2 et 3, que leur rotation soit indépendante et légèrement freinée, ou qu'elle soit rendue simultanée au moyen de pignons et d'une chaîne avec tendeur, par exemple, disposés à l'extérieur des flasques 9;

A guider les déplacements des flasques 9 par une glissière, ce qui supprimerait le levier 10;

A prélever tous les organes de l'appareil représenté figure 1, sauf la table et le pied, et à les disposer sur l'angle d'un meuble quelconque : armoire pour le classement des plans par exemple; comme le dessus d'un tel meuble est constitué par une table, ce serait l'angle de cette table qui remplacerait l'arête vive 18, les règles 22 et 26 pouvant être supprimées;

Et en ce qui concerne l'arête 18, à lui substituer un axe ou petit rouleau de diamètre convenable.

RÉSUMÉ

La présente invention, applicable à toutes matières en feuilles enroulées, est caractérisée par les particularités ci-après considérées isolément ou selon toutes les combinaisons possibles :

Une arête relativement vive contre laquelle le papier est appliqué fortement et sur laquelle il est contraint de glisser une ou plusieurs fois jusqu'à ce qu'il soit devenu parfaitement plan;

Des cylindres parallèles qui peuvent se déplacer par rapport à cette arête;

Un tapis sans fin — entraîné et tendu par ces cylindres — lequel transmet son mouvement au papier et l'applique sur l'arête;

Un système de leviers — ou de glissières — qui permet d'appliquer cylindres, tapis et papier contre l'arête vive;

Des règles perpendiculaires entre elles, ayant pour but d'obtenir des feuilles de tous formats.

M^{me} RODOLAUSSE, née JULIETTE, FRANÇOISE,
JEANNE, GERMAINE LAVENTURE

